



Conférence des
Partenaires au
Développement des
Comores

Paris: 02 - 03 décembre 2019



PLAN COMORES ÉMERGENT SYNTHESE



Conférence des
Partenaires au
Développement des
Comores

Paris: 02 - 03 décembre 2019



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES

C onscient du retard accumulé par mon pays depuis plusieurs années, j'ai voulu formuler une nouvelle espérance pour la nation Comorienne. Cette espérance, je la formule autour de l'émergence comme moteur des aspirations de notre peuple. Le Plan Comores Emergent (PCE) est une stratégie et une vision sur la période 2020-2030 qui décline cette ambition de manière à orienter l'action de tous, Etat, secteur privé, corps intermédiaires, société civile, partenaires au développement, au service de l'œuvre commune que doit être l'émergence des Comores.

Ce plan stratégique est le fruit de réflexions constructives, d'analyses et d'échanges avec les Comoriens. Les socles et les catalyseurs de l'émergence identifiés dans ce plan permettront de changer radicalement notre pays, d'apporter une vie meilleure à la population comorienne et d'ouvrir un avenir radieux à notre jeunesse. Ma conviction est que la voie de l'émergence nous trace un chemin pour cet avenir.

Les réformes que nous avons entamées depuis mon accession à la présidence de la République, les investissements critiques que nous avons réalisés dans les infrastructures et le développement du capital humain ne sont que le début d'un long chemin d'effort et d'engagement auquel j'invite tous mes concitoyens.

Face aux grands défis auxquels est confronté le monde aujourd'hui et aux enjeux internationaux, le Plan Comores Emergent se veut être notre outil de mobilisation de notre Nation pour réussir notre développement et notre pleine intégration régionale tout en consolidant notre capacité à honorer nos engagements internationaux pour le mieux-être de l'humanité. Voilà pourquoi, il intègre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Je sollicite l'adhésion de tous les Comoriennes et les Comoriens, de tous nos partenaires au développement et de tous nos amis à cette vision ambitieuse de l'émergence des Comores, afin d'apporter les réponses les plus adaptées

au développement de notre pays.

Cette vision fait appel à une nouvelle gouvernance qui doit s'enraciner dans une société respectueuse des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit.

Je voudrais réaffirmer l'importance de la participation de tous à la construction d'un meilleur vivre ensemble empreint de solidarité, de justice sociale, de prospérité partagée dans lequel chacun se sent considéré par la société et dans l'action des pouvoirs publics.

L'élaboration de nos politiques publiques pour un développement harmonieux, en ligne avec les ambitions affirmées dans le PCE, doit permettre de renforcer la cohérente des politiques à mener pour le développement du pays. Le Plan Comores Emergent fixe l'horizon et le cadre stratégique à moyen et long termes des politiques publiques à mener pour le développement du pays.

Dans cette perspective, le PCE vise à parvenir à une transformation structurelle de l'économie comorienne à travers, notamment, des interventions soutenues et structurées en faveur du secteur privé. A ce propos, le gouvernement mettra en place une politique volontariste de promotion et d'appui, avec des mesures incitatives fortes, concourant à une meilleure participation du secteur privé national et international au financement du Plan Comores Emergent.

Je vous invite à partager et à soutenir cette ambition de développement et d'avenir de mon pays, l'Union des Comores.



S.E.M Azali Assoumani

Président de l'Union
des Comores

➤ LE PLAN COMORES EMERGENT 2030, UNE NOUVELLE AMBITION DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE D'UN PEUPLE

Le Chef de l'Etat, S.E.M Azali Assoumani a déclaré que son ambition est de faire entrer l'Union des Comores dans le concert des pays émergents à l'horizon 2030. Le pays s'engage ainsi dans un processus de réformes profondes à tous les niveaux pour enclencher les mutations structurelles favorables à l'émergence.

Avec un revenu national brut par habitant de 1360 \$, l'Union des Comores vient d'être classée parmi les pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure. L'ambition est de passer dans la tranche supérieure à plus de 4000 \$ par habitant à l'horizon 2030, en s'inspirant des pratiques et des modèles réussis d'autres pays émergents pour mettre l'Union des Comores sur la voie de l'expansion économique, rompre avec les cycles de croissance faible et volatile et créer une dynamique de croissance qui devrait atteindre une moyenne de plus de 7,5% en 2030.

Une croissance faible et volatile.

Entre 1975 et 2018, en moyenne, le rythme de croissance annuelle de l'économie comorienne a été de 2,8%; celui du revenu par tête de 0,3%. Cette croissance se caractérise par sa volatilité, sa faiblesse et repose essentiellement sur l'agriculture et les services.

L'économie comorienne est faiblement compétitive et se trouve dans un équilibre "sous-optimal", caractérisé par une croissance lente, un revenu intérieur quasi-constant, un faible taux d'investissement, une production quasi-stagnante et des coûts de facteurs de production peu compétitifs. Cette croissance est tirée essentiellement par une demande intérieure entretenue par les transferts de la diaspora, la contribution de la main d'œuvre et les concours des partenaires au développement.

Aussi, l'économie comorienne se caractérise par une croissance à base étroite et des échanges extérieurs fortement asymétriques, marqués par un déficit structurel de la balance commerciale. Ce déficit est néanmoins couvert par les transferts de la diaspora et les flux financiers des partenaires au développement. Ces ressources concourent à la consolidation des

réserves de change de la Banque Centrale qui couvrent plus de 7 mois d'importation des biens et des services.

Une inflation contenue.

L'économie comorienne a évolué dans un contexte d'inflation contenue en dessous de 3% durant ces vingt dernières années grâce à une politique monétaire prudente. Cette politique de maîtrise de l'évolution du niveau général des prix sera poursuivie et devrait permettre de maintenir le taux d'inflation à un niveau inférieur à 3%.

Un espace budgétaire limité.

Les recettes publiques sont faibles entraînant une dépendance envers les partenaires au développement pour le financement des dépenses d'investissement. La politique d'amélioration des recettes et de stabilisation des dépenses, menée depuis 2017, a permis d'améliorer sensiblement l'équilibre budgétaire, en dépit d'un système de gestion des finances publiques qui reste encore confronté à plusieurs défis structurels. Le déficit public s'est établi à 4,5 % du PIB en 2017 après 7,3 % en 2016.

Une économie sous financée.

L'accès au crédit reste limité avec un secteur financier comorien étroit, offrant un nombre limité de produits et services financiers. Les crédits proposés par les banques commerciales sont principalement des crédits de court terme. Les crédits d'investissement et le marché de capitaux n'existent pas encore, bien que des réformes sont projetées pour la modernisation des instruments de politique monétaire. Par ailleurs, la demande de crédit reste modérée car les taux d'intérêt appliqués par les banques commerciales sont élevés et la demande de services financiers elle-même est faible, en raison du caractère encore fortement informel de l'économie ; et cela en dépit d'un taux de bancarisation (institution financières décentralisées incluses) se situant à 22,6% en 2018, encore loin derrière celui de Maurice (90%). Le Gouvernement projette de renforcer ses efforts de promotion de l'inclusion financière qui constitue l'un des facteurs de développement, tel que préconisé par l'ONU.

» CINQ SOCLES ET CINQ CATALYSEURS CONSTITUENT LA STRUCTURE AUTOUR DE LAQUELLE EST ÉLABORÉE LA VISION DE L'ÉMERGENCE DES COMORES.

DES SOCLES STRATÉGIQUES POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE DES COMORES VERS L'ÉMERGENCE

Socle 1 : Le tourisme et l'artisanat, des atouts majeurs pour les Comores dans l'Océan indien.

L'Union des Comores, membre des îles vanille, est un pays à forte potentialité touristique mais l'exploitation reste modeste. Ce potentiel embrasse tous les segments des produits touristiques : l'écotourisme, le tourisme balnéaire, le tourisme culturel et l'agrotourisme et ce, à travers un littoral exceptionnel, des espèces endémiques protégés, un habitat naturel préservé. L'artisanat, bien qu'encore peu développé, occupe une place importante aux Comores du fait de sa contribution au développement économique, social et culturel tout en préservant le patrimoine et l'identité culturelle du pays. La vision du Plan Comores Emergent pour 2030 est « de hisser les Comores au rang de destination touristique de référence dans la région de l'Océan Indien ».

La diversification de l'offre touristique avec la création d'un hub touristique autour des îles selon leur spécificité permettra de positionner les Comores sur un marché touristique dynamique dans l'Océan Indien. L'offre touristique sera diversifiée : aménagement d'un centre balnéaire à Ngazidja, création d'une zone touristique villageoise et développement de l'agro tourisme à Ndzuwani, aménagement d'une zone écotouristique autour parc de Nioumachioua à Mwali, développement du tourisme de découverte du Karthala et du coelacanthé et autres. La valorisation du patrimoine naturel et culturel permettra aux Comores de tirer profit de cette richesse à travers la promotion du tourisme.

Socle 2 : Une économie bleue des Comores affirmée.

L'archipel est installé sur un socle marin commun à Madagascar et des Seychelles.

Le caractère insulaire de l'archipel fait de la pêche et des activités portuaires des secteurs à fort potentiel pour le développement de l'économie bleue. La vision du Plan Comores Emergent est de développer, d'ici 2030, une économie bleue durable par l'exploitation des ressources marines, incluant la recherche et le développement des biotechnologies à destination de la pharmacie, de la génétique, de la chimie et de la cosmétique, l'exploitation minière des fonds marins, tout en protégeant l'environnement marin. La gestion rationnelle des ressources naturelles visera la conservation de la biodiversité et la valorisation des services écosystémiques. Le PCE s'attachera à mettre en place une gouvernance concertée des écosystèmes au cœur de la durabilité des ressources naturelles avec une approche ciblée d'activités spécifiques comme l'aquaculture, le tourisme côtier, les biotechnologies marines, l'énergie marine.

Socle 3 : Les Comores, un hub de services financiers et logistiques dans l'Océan indien.

Le secteur financier comorien est très peu tourné vers l'extérieur contrairement à l'île Maurice. Or une économie de services financiers constitue une niche pertinente que beaucoup de petits pays insulaires ont su exploiter. L'Union des Comores ambitionne de devenir à l'horizon 2030 un hub de services financiers au sein de l'Océan indien par la mise en place d'une zone financière spéciale, Moroni Finance Smart City, à la croisée de l'Asie qui dispose des financements et de l'Afrique qui sera le terrain des grands projets d'investissements de ce siècle. Moroni Finance City visera l'attraction de fonds de placement et de pension des banques commerciales, d'affaires et d'investissements, et de sociétés offshores. Moroni Finance Smart City dédiera une place spéciale à la finance islamique afin d'attirer les banques des pays du Golfe et de l'Arabie Saoudite qui s'installeront aux Comores et organiseront des opérations au niveau des îles de l'Océan Indien et de toute l'Afrique Australe.

Socle 4 : Une agriculture modernisée pour la sécurité alimentaire.

L'agriculture comorienne doit jouer un rôle à la fois de moteur de croissance et de sécurité alimentaire, dans le cadre d'une approche chaîne de valeur et de l'entreprenariat agricole rural. Le pays dispose des capacités nécessaires pour mettre en place des chaînes de valeur et des industries de transformation des produits permettant de réduire les importations alimentaires. La vision du Plan Comores Emergent est de promouvoir des systèmes agricoles plus productifs et résilients au changement climatique, compétitifs et durables, intégrant la résilience des communautés rurales et qui s'appuient sur des unités de transformation des produits agricoles suivant les chaînes de valeur.

L'atteinte des objectifs du secteur agricole passera, d'une part, par d'importantes mesures de soutien aux filières agricoles, et d'autre part, par des réformes financières pour le financement durable du secteur. Il s'appuiera sur l'amélioration de la gouvernance du secteur, la diversification et l'intensification durable de la production agricole, la promotion des

cultures d'exportation ainsi que le développement des infrastructures et des institutions favorables à l'épanouissement du secteur.

Socle 5 : Des niches industrielles pour diversifier l'économie.

Le modèle d'industrialisation envisagé aux Comores, en particulier, dans le sous-secteur de l'industrie manufacturière, s'appuiera sur la valorisation des produits pour lesquels les Comores ont des avantages comparatifs tels que les produits de la mer, les huiles essentielles et les produits cosmétiques naturels. La vision du Plan Comores Emergent est de favoriser « une économie forte où le secteur industriel, en particulier la branche manufacturière, a une part importante dans la création de richesse et joue un rôle central dans la modernisation de l'économie comorienne ». L'objectif stratégique consiste à promouvoir un tissu industriel viable, constitué de petites et moyennes entreprises, à fort potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, en mesure de répondre aux besoins de la population, ainsi que de pénétrer des nouveaux marchés avec des produits de qualité.



DES CATALYSEURS ESSENTIELS À L'ÉPANOUISSEMENT DES SOCLES DE L'ÉMERGENCE

Catalyseur 1 : Un cadre politique et institutionnel réformé et plus stable.

Le gouvernement comorien a inscrit l'amélioration de la gouvernance démocratique et administrative au rang de ses priorités au cours des dix prochaines années. La vision du gouvernement est de faire de l'Union des Comores « un pays émergent d'ici 2030, respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de droit ». Cette vision s'applique dans un cadre opérationnel comprenant essentiellement l'administration, la justice, la lutte contre la corruption et la décentralisation.

La modernisation de l'Administration publique vise à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration et, en conséquence l'efficacité et l'efficience de l'action publique et la redevabilité vis-à-vis de la population.

Un bon fonctionnement de la justice constitue un élément de paix, de stabilité, de développement et de cohésion sociale. Dans le cadre du PCE, le gouvernement comorien s'est donné comme objectif de réformer la justice en vue de promouvoir son indépendance, son intégrité et son efficacité, en conformité avec les standards et engagements internationaux.

Le gouvernement œuvrera pour la mise en place d'une nouvelle structure indépendante de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Les missions, le cadre légal juridique et institutionnel de cette structure viseront à garantir notamment une plus grande collaboration avec les institutions judiciaires, une meilleure communication avec les institutions parties prenantes et une bonne ouverture aux citoyens. La décentralisation est placée au cœur du processus

d'émergence. La vision portée par le gouvernement est « en 2030, les collectivités territoriales sont des espaces de démocratie à la base et de développement local durable, s'appuyant sur une administration déconcentrée efficace, assurant l'accès de tous aux services de base, pour une économie locale florissante ».

Catalyseur 2 : Des infrastructures à niveau pour une économie performante.

La vision du Plan Comores Emergent est, d'ici 2030, que « les Comores soient dotés d'infrastructures à niveau qui soutiennent la transformation structurelle de l'économie et l'émergence socio-économique ». De manière plus ciblée, il s'agira de permettre aux Comores d'être, bien desservis par air, mer et terre, sur la voie de l'indépendance énergétique, avec des villes et villages résilients garantissant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le cadre d'un développement territorial et urbain planifié.

Catalyseur 3 : Un capital humain qui prépare l'avenir. Le capital humain est un des catalyseurs majeurs du processus d'émergence des Comores.

Des efforts importants seront notamment déployés aux fins d'accumulation d'un niveau de compétence et d'expérience élevé et croissant pour faire face aux enjeux et défis présents et futurs du pays. Les investissements dans ce domaine porteront prioritairement sur l'éducation, la santé, la jeunesse, la protection sociale, l'emploi, le sport, la culture et le patrimoine.

L'éducation est un des facteurs fondamentaux pour l'émergence de par son rôle dans la formation de ressources humaines qualifiées et de son importance comme vecteur fondamental pour soutenir le changement des mentalités en faveur du développement. Les externalités positives de l'éducation sur la transition démographique, le dividende démographique ou l'appropriation des transferts de compétence dans tous les domaines de la vie socioéconomique en font un des piliers des processus d'émergence.



L'un des grands défis du secteur santé est de parvenir à asseoir un système de santé performant, accessible et équitable, capable de satisfaire le droit à la santé pour tous. La vision du secteur de la Santé est : « l'Union des Comores dispose d'un système de santé performant qui permet à toute la population, en particulier les plus vulnérables et les démunis, d'accéder à des soins de santé de qualité, avec l'implication effective de tous les acteurs et parties prenantes publics et privés, dans un esprit de solidarité, d'égalité, d'équité et de justice sociale ».

Pour la jeunesse, l'ambition est d'avoir « une jeunesse Comorienne éduquée, formée, compétente, citoyenne, jouissant de tous ses droits, et assumant ses devoirs de citoyen pour la construction nationale et le développement durable de l'Union des Comores ».

Pour la protection sociale, l'Union des Comores aspire à une « nation où chaque citoyen accède durablement à la satisfaction de ses besoins fondamentaux par le

biais d'une protection sociale complète et inclusive ». L'Emploi est la pierre angulaire du développement des Comores. L'ambition est de parvenir à court et moyen termes à réduire considérablement le chômage qui frappe les jeunes et engendre la faible participation des femmes à l'activité économique du pays, en privilégiant le respect de l'égalité entre hommes et femmes. A long terme, le développement des secteurs productif plus diversifiés influencera la consolidation d'une croissance graduelle de l'économie nationale. La vision est : « un plein emploi productif et un emploi décent pour tous ».

Le sport est un grand facteur d'épanouissement des jeunes et de la population en général sur le plan physique et culturel. Le PCE ambitionne de faire du sport un vecteur de changement d'attitude pour l'émergence. La vision est « d'atteindre l'excellence par la mise en place d'un cadre favorable à la consolidation d'un sport de haut niveau compétitif et performant ». Cette vision amène le gouvernement comorien à faire

du sport non seulement un secteur de promotion de la santé publique, d'éducation, de culture et d'intégration sociale, économique et politique sur les plans régional, continental et international, mais aussi un secteur pourvoyeur d'emplois.

La culture et le patrimoine, au cœur du développement des Comores. Il s'agira de préserver l'identité culturelle face à la mondialisation et d'assurer sa capacité à intégrer/digérer les innovations technologiques pour que ses externalités sur la culture et sur l'économie soient positives. La vision dans le domaine de la culture est « d'assurer le développement culturel en favorisant la créativité et la participation à la vie culturelle, libérer les potentialités sociales et économiques de la culture susceptibles d'améliorer la vie quotidienne de la population ».

Catalyseur 4 : Des réformes structurelles pour un environnement compétitif.

Un ensemble de réformes structurelles permettra d'assurer une amélioration durable du cadre des affaires. L'ambition est de figurer parmi les 10 premiers réformateurs de l'édition 2021 du « Doing business ». Trois leviers seront utilisés : (i) la mise en place d'une task force dédiée aux réformes rapides qui proposera chaque année un plan de réformes et qui bénéficiera

du soutien des plus hautes autorités et mobilisera dans sa mise en œuvre l'ensemble des acteurs impliqués (public et privé) ; (ii) la dématérialisation poussée des procédures par le biais des NTIC ; (iii) la généralisation des Guichets Uniques impliquant plusieurs administrations permettant ainsi des gains considérables en terme de temps et de coûts.

Parallèlement aux réformes d'urgence à conduire, un agenda de réformes en profondeur sera engagé pour construire, de façon durable, un climat des affaires incitatif et facilitateur des investissements.

Catalyseur 5 : Les Comores, un acteur de la révolution numérique.

La « stratégie numérique Comores 2028 » porte sur le renforcement du cadre juridique et institutionnel, la promotion de l'usage et la diffusion des TIC, la mutualisation des infrastructures et capitalisation des investissements, et la diversification du secteur au-delà des télécommunications. La vision est de faire des Comores d'ici 2030 « une société de l'information, acteur de la révolution numérique ». L'ambition est de faire du numérique un secteur contribuant de manière conséquente à l'économie nationale, un levier de croissance pour les autres secteurs et un facteur positif de transformation sociale.



DES CONDITIONS DE RÉUSSITE INDISPENSABLES À L'AMBITION DES COMORES ÉMERGENT

Condition 1 : Un cadre macroéconomique favorable à l'émergence.

Le défi consiste à rompre avec l'actuel équilibre "sous-optimal" pour évoluer vers un autre modèle qui permet de placer l'économie sur une orbite plus élevée de croissance. L'Union des Comores surmontera les handicaps liés à l'insularité, l'exiguïté ou l'éloignement, pour réaliser les transformations susmentionnées. Le modèle envisagé se base ainsi sur l'attraction de l'investissement direct étranger pour financer l'expansion des secteurs susceptibles d'accélérer la croissance aux Comores, en l'occurrence : le tourisme, la pêche, l'industrie de niche, les services financiers et les hydrocarbures.

Condition 2 : Un développement résilient au changement climatique et aux catastrophes.

Tenant compte des leçons apprises sur les effets du changement climatique, le Gouvernement comorien vise à réaliser une croissance économique durable, forte, inclusive et équitable. Le PCE préconise de prendre en urgence des mesures pour valoriser, conserver,

restaurer, améliorer la couverture, la représentativité de la biodiversité et assurer une gestion durable des aires protégées à l'échelle nationale. L'ambition du PCE est de faire des Comores d'ici 2030 : « un pays résilient aux chocs dans toutes les dimensions du développement durable ». Le Gouvernement comorien s'engage dans une démarche d'atténuation des effets des aléas dans un cadre inclusif et équitable en renforçant les capacités de résilience des groupes vulnérables.

Condition 3 : Cadre rénové de dialogue politique sur le développement.

Le défi de l'émergence et la volonté politique de relever de manière décisive les défis de développement du pays exigent un cadre de coordination politique et institutionnel de haut niveau. L'engagement national en faveur de l'émergence se manifestera par la création d'un Conseil Stratégique Présidentiel du Plan Comores Emergent présidé par le Chef de l'Etat qui chapeautera tout le dispositif institutionnel et politique de coordination du développement.

Un Comité Technique de Pilotage (CTP), un Secrétariat Technique du Dispositif (STD) chargé de la coordination de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PCE et les Groupes Thématiques et Sectorielles de Dialogue (GTD) chargés de veiller à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques de développement dans le cadre des secteurs et du dialogue au niveau du secteur complèteront le dispositif de pilotage, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PCE.





Conférence des Partenaires au Développement des Comores

Paris: 02 - 03 décembre 2019



THE WORLD BANK



*Au service
des peuples
et des nations*

www.cpadcomores2019.com



Conférence des Partenaires au Développement des Comores

